

**OBJET : CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION  
À L'ALECOE POUR L'ANNÉE 2021**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	26
Présents et représentés	:	26
Votants	:	26

Le mercredi 20 janvier 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14 janvier 2021, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en visio-conférence.

**DELEGUES PRESENTS**

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur	Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

Délibération n° 2021-2

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

**DELEGUES ABSENTS**

Monsieur Richard

TRINQUIER

Commune de Wissous

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Rafika REZGUI**

Objet : **CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION  
À L'ALECOE POUR L'ANNÉE 2021**

Le Bureau Communautaire,  
Sur rapport de Madame Sandrine GELOT.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

VU les statuts de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest-Essonne (ALECOE) ;

VU le projet de convention annuelle d'objectifs joint en annexe ;

CONSIDERANT l'importance pour la Communauté Paris-Saclay de poursuivre un partenariat actif avec l'ALECOE pour la mise en œuvre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial ;

CONSIDERANT le souhait de la Communauté Paris-Saclay de soutenir l'ALECOE au travers d'une convention d'objectifs ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°3 «PCAET, Développement durable, Biodiversité, Assainissement, Eau, Déchets» réunie en séance le 11 janvier 2021 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE* ;

1. DECIDE de verser une subvention de 157 749 € à l'association « Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest-Essonne » pour l'année 2021 ;
2. APPROUVE les termes de la convention annuelle d'objectifs ci-annexée ;
3. AUTORISE le Président à signer ladite convention et ses avenants éventuels ;


Délibération n° 2021-2

4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 20 janvier 2021  
Extrait conforme à l'original

Le Président,  
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (26 VOIX)

26 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Lucie SELLEM, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Christian LARDIERE, Madame Sandrine GELOT, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Didier PERRIER, Monsieur David ROS, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2021 01 20 - 1mc 133859 - DÉ

Date AR Préfecture : 25/01/2021

- Affichée / Publiée le 25/01/2021

Délibération n° 2021-2

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).